

[Text]

• 1555

The Chairman: I think that's probably a fairly fair statement. I am not trying to get into debate. Mr. Rosenberg forwarded a draft copy of amendments, and our clerk indicates they were only in English. They weren't officially ready for distribution. With the permission of the committee, until the French version comes along, would you want them —

Mr. MacDonald: Mr. Chairman, we can't do anything. We need good information up front. We're trying to get this through as quickly as we can. The package of amendments the government will be introducing is key to our quick study at this point in time. If we don't have it, I think we're spinning our wheels right now.

Mr. Rodriguez: You were at the last meeting we had. It was a sort of "touchy feely" steering committee meeting, but no official minutes were kept. Mr. Edwards was there. Was it your understanding at the end of this meeting that the minister was going to appear to kick off this meeting?

The Chairman: No.

Mr. Rodriguez: So where did he get it in his head that he was to come here this afternoon to kick it off?

The Chairman: I guess it's his bill, as the head of the department. He asked me if he could assist at the beginning of this. I felt, why not, maybe you could ask him the questions rather than asking me. I didn't think I was wrong in accepting his invitation; however, I found out otherwise.

Mr. Rodriguez: Mr. Chairman, I just wanted to confirm your view of things. It is my understanding the committee is in charge of its own destiny. This committee is not guided by ministers or parliamentary secretaries. We set out a very clear path along which we wanted to travel, and this was predicated on our receiving the amendments and the regulations.

Mr. Edwards was also there, and if he knew the regulations weren't ready, we weren't told that at the meeting. He knew the path along which we decided to walk. So I don't know why we should come here today and be faced with this business of wanting to do the clause by clause.

The Chairman: I will go to Mr. Edwards.

Mr. Edwards: Mr. Chairman, the committee is, of course, the master of its own destiny, but the minister knows his duty, and his duty is to offer himself to speak to his bill. That's been declined and so it's no longer at issue. I am prepared to proceed today, but what I'm hearing, Mr. Chairman, is that the committee is not prepared to proceed today. If the committee isn't prepared to proceed today, then let's give committee members time to assimilate whatever materials are available, the regulations, and the amendments.

Mr. Boudria: What amendments? We haven't seen them.

Mr. Edwards: Perhaps tomorrow, whenever the committee chooses, we can proceed with the bill.

[Translation]

Le président: Je pense que c'est sans doute assez juste. Je ne veux pas m'engager dans un débat. M. Rosenberg a envoyé une ébauche des propositions d'amendements, et notre greffière dit qu'ils n'étaient qu'en anglais. Ils n'étaient pas officiellement prêts à être distribués. Avec la permission du comité, jusqu'à ce qu'on reçoive la version française, voulez-vous que . .

M. MacDonald: Monsieur le président, nous ne pouvons rien faire. Nous avons besoin d'être bien informés dès le départ. Nous voulons terminer cette étude le plus rapidement possible. La série d'amendements que le gouvernement proposera est très importante si nous voulons conclure cette étude rapidement. Sans ces amendements, je pense que nous faisons du surplace.

M. Rodriguez: Vous avez assisté à la dernière réunion de notre comité de direction. Ce fut une réunion plutôt délicate, mais il n'y a pas eu de compte rendu officiel. M. Edwards y était. A l'issue de cette réunion, aviez-vous compris que le ministre devait comparaître pour donner le coup d'envoi à la séance d'aujourd'hui?

Le président: Non.

M. Rodriguez: Alors où est-il allé chercher cette idée qu'il devait comparaître ici cet après-midi pour donner le coup d'envoi?

Le président: Parce que, en tant que chef de ce ministère, il est responsable de ce projet de loi. Il m'a demandé s'il pouvait assister au début de la séance. Je me suis dit: pourquoi pas? Peut-être pourriez-vous lui poser les questions plutôt qu'à moi. Je ne pensais pas commettre une erreur en acceptant son invitation; quoi qu'il en soit, je me suis rendu compte du contraire.

M. Rodriguez: Monsieur le président, je voulais tout simplement confirmer votre point de vue. Je crois comprendre que le comité décide de sa propre destinée. Notre comité n'est pas dirigé par les ministres ou les secrétaires parlementaires. Nous avons établi très clairement comment nous voulions fonctionner, et cela, en supposant que nous allions recevoir les amendements et le règlement.

Mr. Edwards était là également, et s'il savait que le règlement n'était pas prêt, on ne nous l'a pas dit à la réunion. Il savait comment nous avions l'intention de procéder. Je ne comprends donc pas pourquoi nous devrions venir ici aujourd'hui pour procéder à l'étude article par article.

Le président: Monsieur Edwards.

M. Edwards: Monsieur le président, naturellement, le comité est maître de sa propre destinée, mais le ministre connaît son devoir, et son devoir consiste à offrir de venir parler de son projet de loi. On lui a refusé de le faire, et là n'est plus la question. Je suis prêt à aller de l'avant aujourd'hui, mais si j'ai bien compris, monsieur le président, le comité n'est pas prêt à le faire. Si le comité n'est pas prêt à le faire aujourd'hui, alors donnons aux membres du comité le temps de digérer les documents qui sont disponibles, le règlement et les amendements.

M. Boudria: Quels amendements? Nous ne les avons pas vus.

M. Edwards: Nous pourrions étudier le projet de loi demain peut-être, ou à un autre moment, selon ce qu'en décidera le comité.